
RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

Chers citoyens et citoyennes de Ville-Marie,

Je suis heureux en tant que maire de l'arrondissement de Ville-Marie de vous présenter les résultats de notre dernière année financière et de vous faire part de certaines orientations que nous désirons prendre dans le cadre du prochain budget.

Année financière 2004

Budget de fonctionnement

En 2004, Ville-Marie a su malgré ses ressources financières insuffisantes, profiter d'une situation économique favorable pour améliorer le niveau de services que les citoyens sont en droits de s'attendre. Ainsi, 300 000 \$ ont été injectés dans l'amélioration de la propreté, 100 000 \$ ont été affectés à la mise en place d'une patrouille urbaine qui devait promouvoir la sécurité dans les parcs et finalement, 685 000 \$ ont été investis dans les fonds de soutien financier pour les organismes qui oeuvrent sur le territoire dans les domaines culturels, économiques et communautaires.

Ville-Marie a terminé son année financière avec un surplus de 835 100 \$ essentiellement justifié par un accroissement des revenus de sources locales, ce qui a permis d'améliorer les services offerts.

État des activités financières
Exercice terminé le 31 décembre 2004
(En milliers de dollars)

| Revenus et quote-part | BUDGET | RÉALISATIONS |
|---|--------------------|----------------------|
| Quote-part de la ville centre | 53 758,5 | 54 737,3 |
| Autres revenus de sources locales | 4 951,9 | 6 990,7 |
| | <hr/> | <hr/> |
| Total des revenus | 58 710,4 \$ | 61 728,0 \$ |
| | ----- | ----- |
| Dépenses | | |
| Administration générale | 7 969,2 | 8 619,2 |
| Sécurité publique | 1 462,5 | 1 672,3 |
| Transport | 20 242,5 | 19 961,2 |
| Hygiène du milieu | 10 878,6 | 12 719,3 |
| Santé et bien-être | 280,3 | 852,8 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 2 330,9 | 2 397,1 |
| Loisirs et culture | 15 546,4 | 16 717,2 |
| | <hr/> | <hr/> |
| Total des dépenses | 58 710,4 \$ | 62 939,4 \$ |
| | ----- | ----- |
| Surplus ou déficit avant affectation | | (1 211,4) |
| Affectation | | |
| Surplus affecté | | 2 046,5 |
| | | <hr/> |
| Surplus de l'exercice | | 835,1 \$ |
| | | <hr/> <hr/> |

Programme triennal d'immobilisations

L'année 2004 a été remarquable dans le cadre des projets d'investissements pour Ville-Marie. Près de 17,5 millions de dollars ont été investis sur l'ensemble du territoire dont 2,9 millions prioritairement dans des projets de développement tels que Faubourg Québec et Cours Chaboillez. Quelque 7,9 millions ont été investis dans la réalisation de travaux d'infrastructures routières dont entre autres, le chemin Trafalgar, le chemin Saint-Sulpice, les rues Lusignan, McKay, Savoie et Saint-Dominique. L'aménagement de plusieurs parcs a nécessité des investissements de 4,2 millions de dollars et plus particulièrement aux parcs Médéric-Martin, Saint-Jacques, de la Fabrique, Sainte-Marie, des Vétérans, et le Square Cabot. Finalement, le Programme opération commerce (POC) qui favorise la revitalisation des artères commerciales a permis de moderniser certains secteurs des rues Sainte-Catherine et Ontario. Un montant de près de 1,2 million a été prévu dans le cadre de ce programme.

Année financière 2005

En 2005, le contrôle serré des opérations jumelé à une croissance économique soutenue permettra à l'arrondissement de terminer l'exercice financier avec un léger surplus. La forte croissance remarquée dans l'émission des permis de construction assurera le financement des coûts additionnels reliés aux activités de déneigement et à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Quant au programme triennal d'immobilisations, en plus de poursuivre la programmation de 2004, Ville-Marie investira près de 8 millions de dollars dont 2,3 millions dans la réfection routière, 1,7 million dans l'aménagement de parcs dont les squares Dorchester et Viger et finalement 1,9 million est prévu pour la construction d'un centre communautaire dans le quartier chinois.

Actuellement, l'arrondissement prévoit réaliser l'ensemble des projets inscrits à sa programmation.

| | |
|--|------------|
| Gestion de la désuétude informatique | 53,0 \$ |
| Protection des immeubles | 460,0 \$ |
| Réaménagement des parcs | 1 650,0 \$ |
| Réaménagement des rues commerciales | 212,0 \$ |
| Programme de réfection routière | 2 300,0 \$ |
| Remplacement de véhicules | 829,0 \$ |
| Remplacement des équipements de parcs | 200,0 \$ |
| Réaménagement de la rue Sainte-Catherine | 325,0 \$ |
| Programme de protection de bâtiments culturels | 1 920,0 \$ |

Année financière 2006

En 2006, ce sera la première année d'une nouvelle administration et Ville-Marie, dans ce contexte, présentera un budget de consolidation. Ainsi, le plan d'affaires sera orienté vers la qualité de la vie des citoyens, ce qui se traduira par des efforts soutenus dans les activités de propreté et de déneigement.

De plus, deux projets immobiliers majeurs viendront changer l'image de l'arrondissement au cours des prochaines années. En effet, l'implantation du CHUM sur le territoire de Ville-Marie sera la pierre angulaire du futur Quartier de la santé qui devrait se concrétiser au cours de la prochaine décennie et nécessitera des investissements de 1,2 milliard de dollars. De plus, 320 millions de dollars seront investis au nord de la place Émilie-Gamelin pour faire de l'Îlot Voyageur, un complexe immobilier intégrant, à la fois, de futurs pavillons de l'UQAM et des espaces à bureaux nécessaires au développement de ce territoire.

L'arrondissement participera à la réalisation de ces projets et doit tout mettre en œuvre pour en faciliter la construction et par conséquent, éviter le désagrément de tels chantiers pour la qualité de la vie des citoyens.

La tenue des Jeux gais mondiaux en 2006 nécessitera également des efforts importants pour permettre à Ville-Marie d'être le lieu de rassemblement privilégié pour tous les participants.

L'enveloppe budgétaire consentie à l'arrondissement pour les projets d'investissement devrait se situer sensiblement au même niveau qu'en 2005. Près de 2 millions de dollars seront donc investis dans la réfection du réseau routier, et le réaménagement des parcs nécessitera un montant équivalent qui devrait être consacré principalement à la poursuite des travaux au parc Médéric-Martin et aux squares Viger et Dorchester.

Finalement, le rajeunissement de la flotte de véhicules ainsi que l'entretien majeur des différentes installations devraient se répartir le solde des crédits disponibles, soit près de 1,5 million de dollars.

Il est important de préciser que tous les travaux majeurs effectués sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts sont sous la responsabilité de la ville centre et ne font donc pas partie de ce Programme triennal d'immobilisations (PTI).

Ville-Marie est au cœur de la métropole et l'arrondissement continue de relever des défis importants pour permettre à la population d'y vivre et d'y séjourner dans un climat de sécurité et de bien-être.